



COMMISSION “*DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES*”  
JEUDI 6 JUIN 2019

ENQUÊTE SUR LA RÉCEPTION DE  
L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

MINISTÈRE DE LA CULTURE – SSM / DEPS

## CONTEXTE

- Le Président de la république a fait de l'Education artistique et culturelle (EAC) et de sa généralisation un objectif fort de son quinquennat.
- Le cadre institutionnel est notamment défini par la charte pour l'Education artistique et culturelle ainsi que par la circulaire sur les parcours d'éducation artistique et culturelle n° 2013-073 du 3-5-2013.
- Le ministère de la Culture et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, via leur SSM respectif, ont été sollicités pour mettre sur pied une enquête d'évaluation des politiques publiques, dans le cadre de l'objectif du « 100% EAC »
- **Un dispositif d'enquête à 2 volets :**
  - Enquête « Mise en œuvre de la politique de l'EAC » pilotée principalement par la DEPP  
*(non concernée par cette demande d'avis d'opportunité)*
  - Enquête « Réception de l'EAC » pilotée principalement par le DEPS  
*(fait l'objet de cette demande d'avis d'opportunité)*

## ENQUÊTE RÉCEPTION

- **Champ** : collégiens scolarisés en France (y compris en Outre-Mer) et leurs parents, sur la base d'un échantillon de 360 collèges représentatif au niveau national
- **Objectifs** : Disposer d'informations sur les perceptions, représentations et effets des dispositifs d'EAC (temps scolaires et hors temps scolaires)

– *enquête enfants* : produire des informations sur la réception des dispositifs et la place des dispositifs institutionnels par rapport aux autres modes de socialisation culturelle ; saisir comment se constituent les références culturelles des enfants

– *enquête parents* : collecter des informations sur leurs pratiques éducatives en matière culturelle, leurs opinions sur l'EAC et un rapide descriptif des univers culturels personnels.

Appariement enfant/parent indispensable pour une meilleure lecture des effets des politiques culturelles  
(*par ex : les actions d'EAC permettent-elles de compenser de faibles investissements culturels familiaux, saisissables via les inscriptions périscolaires de l'enfant et le climat culturel de la famille : lecture, fréquentation des équipements culturels, etc.*)

- **Périodicité et extension** : ce volet a vocation à être renouvelé probablement tous les 2 ans et étendu aux écoliers et aux lycéens (et leurs parents)

# METHODOLOGIE

- **Méthodologie enquête Enfants**

- *Tirage de l'échantillon à 2 niveaux, effectué par la DEPP :*

- Un échantillon aléatoire de 360 collèges, représentatif de la démographie scolaire à la rentrée 2019
- Puis tirage aléatoire d'environ 28 élèves par collège, soit 7 élèves par niveau (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>), soit un total d'environ **10 000** enfants. Le tirage sera effectué à partir du système d'information sysca contenant les données individuelles des élèves.

- *Mode de collecte* : questionnaire auto-administré sur ordinateur en présence d'un enquêteur en salle informatique du collège (par demi-groupes)

- *Objectif* : taux de retour de 70%, soit **7 000** questionnaires enfant exploitables.

- **Méthodologie enquête Parents**

- *Mode de collecte* : questionnaire auto-administré en ligne (via un lien internet transmis par lettre aux parents) proposé aux parents des enfants répondants (environ 7 000). Relance téléphonique. Questionnaire téléphonique CATI en cas de non-réponse

- *Objectif* : taux de retour de 50%, soit **3 500** questionnaires parents exploitables

- **Objectif final : 3 500 questionnaires parents/enfant appariés**

# THÈMES DES QUESTIONNAIRES

- **Questionnaire enfant**

Durée maximum : 45 minutes

- EAC en contexte scolaire + périscolaire + familial : fréquentation des lieux culturels, pratiques artistiques et culturelles en amateur, rencontres avec des artistes, participation à des projets EAC, consommations culturelles
- Point de vue et ressentis des enfants
- Références culturelles et origine de ces références

- **Questionnaire parent**

Durée maximum : 25 minutes

- pratiques culturelles et éducatives avec l'enfant
- opinion sur l'EAC
- pratiques encadrées passées de l'enfant
- pratiques culturelles des parents

# COMITOLOGIE

Des comités animés conjointement par la Depp et le Deps

- **Comité de pilotage**

Il définit et valide les orientations stratégiques du projet

Il est constitué de représentants de la Depp, du Deps, de la Dgesco, du Dedac, du HCEAC, des IG, de l'Injep, de la DGER

- **Comité scientifique**

Il conçoit et propose des questionnaires que valide le comité de pilotage

A l'exception de représentants de la Depp et du Deps, il est constitué uniquement de chercheurs

- **Comité utilisateurs**

Il participe à la conception et aux tests des questionnaires du volet « mise en œuvre de la politique d'EAC ».

Il est constitué de principaux de collège, directeurs d'écoles, d'IEN, de représentants de l'IGEN, de la Dgesco, de la Depp, du Deps, des DAAC

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Avril 2019** : choix du prestataire (à l'issue procédure de marché interministériel)
- **Juin 2019** : avis d'opportunité du CNIS
- **Juillet 2019** : réunion de concertation auprès des organisations syndicales, des associations culturelles, associations de parents d'élèves etc.
- **Automne 2019** : tests des questionnaires
- **Automne 2019** : comité du secret, comité du label
- **Printemps 2020** : terrain d'enquête

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**